

traordinaire sur le désarmement traduit le désir qu'a la communauté internationale de redonner un nouvel élan au processus de contrôle des armes et de désarmement et de réaffirmer sa détermination d'avancer vers cet objectif commun. Le principal défi de la session extraordinaire sera donc d'équilibrer idéalisme et réalisme et de concrétiser

l'abstrait.

N.D.L.R. — Cet article a été rédigé, comme le lecteur pourra s'en rendre compte, avant la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Il ne nous apparaît pas moins toujours pertinent. C'est pourquoi nous le publions tel quel.

Droits de la personne

Émergence des droits de la personne dans les relations internationales

par Geoffrey Pearson

Depuis environ un an, les droits de la personne suscitent un intérêt tout particulier à l'échelle internationale. L'octroi du prix Nobel de la paix à *Amnesty International* a beaucoup moins étonné qu'il ne l'aurait fait il y a cinq ans. On craignait jadis l'anarchiste; on admire aujourd'hui le «dissident». Les gouvernements cherchent tous à justifier, faute de pouvoir les nier, des pratiques dont ils n'avaient pas jadis à rendre compte en dehors de leurs frontières.

Les droits de la personne figurent depuis longtemps à l'ordre du jour de la communauté internationale. Les Français ont entrepris en 1789 d'affranchir l'Europe au nom de la liberté, peu après que les Américains s'en soient détournés pour la même raison. Au XIX^e siècle, les questions de moralité ont dominé la politique étrangère de la Grande-Bretagne, que ce soit à l'égard des Balkans ou à propos de l'Irlande. Le président Wilson espérait universaliser la démocratie et libérer tous les pays. L'Organisation internationale du Travail a été créée en 1919 dans le but de protéger les droits des travailleurs. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été proclamée en 1948. Des accords interdisant le génocide, l'esclavage, la discrimination raciale ainsi que d'autres formes de discrimination ont figuré parmi les premiers succès des Nations Unies. Les Pactes relatifs aux droits politiques et sociaux et aux droits économiques, sociaux et culturels, en négociation pendant de nombreuses années, étaient prêts pour la signature en 1966. Pendant 30 ans, la Commission des droits de l'homme a travaillé virtuellement dans l'obscurité.

M. Pearson est directeur général du Bureau des affaires des Nations Unies du ministère des Affaires extérieures. Entré au Ministère en 1952, il a été affecté en France, au Mexique et en Inde. Il a été président du Groupe d'analyse politique des Affaires extérieures. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.

Pourquoi donc cet éveil soudain de l'intérêt public en Europe et en Amérique du Nord? (Ceux qui en font principalement l'objet — des gens ordinaires ailleurs dans le monde — sont sans doute moins portés à croire à un changement quelconque.)

L'intérêt public a été éveillé par une série d'événements, mais n'a acquis toute son intensité qu'avec l'importance capitale accordée aux droits de la personne par le président Carter. En Europe, la chute des dictatures grecque et ibérique a permis à l'OTAN de proclamer ouvertement l'un de ses principaux objectifs. De plus, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a attiré l'attention sur les contradictions d'une détente superficielle.

Prenant courage, les victimes de répression en Europe de l'Est se sont mieux fait connaître en Occident. Aux Nations Unies, l'impatience des États membres africains face à l'échec apparent des efforts de l'Organisation pour libérer la Rhodésie et la Namibie de la domination des Blancs a posé avec encore plus d'acuité la question des politiques raciales de l'Afrique du Sud. La révolution et la violence en Amérique latine se sont étendues brutalement aux démocraties du Chili et de l'Uruguay. D'autre part, les atrocités en Ouganda ont choqué l'opinion publique, notamment en Grande-Bretagne, au Canada et aux États-Unis, et se sont imposées tout particulièrement à l'attention des chefs du Commonwealth. A la fois la cause et le résultat de l'intérêt public, *Amnesty International* a fourni sur le traitement des prisonniers politiques des renseignements et des chiffres qui en ont étonné bon nombre. Enfin, en 1977, le président des États-Unis, cherchant de nouveaux objectifs, a fait revivre le vieil idéal combien puissant de la liberté de la personne devant la loi.

Il est fort bien d'encourager le public à s'intéresser aux questions de politique étrangère. Il est beaucoup plus difficile, toutefois, de fixer des objectifs qui traduisent